Carte d'identité / Passeport

IMPORTANT : IL EST IMPERATIF DE PRENDRE RENDEZ VOUS

La présence du demandeur y compris celle des enfants mineurs est obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait de la CNI ou du passeport.

En vue de simplifier les démarches, un télé-services **« Pré-demande de CNI et passeport »** a été mis en place pour les demandes de CNI et passeport (première demande ou renouvellement).
Il faudra se rendre sur :

https://www.service-public.fr
ou
https://ants.gouv.fr

La procédure :
1/ préparer sa demande depuis chez vous
2/ mettre en instance si il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment
3/ au terme de la pré-demande, vous obtiendrez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver
4/ avec ce numéro de pré-demande, vous devrez prendre rendez-vous en mairie pour finaliser la demande avec la prise d'empreintes et ainsi lancer la demande de production de la CNI ou du passeport

Sans démarche auprès d'une mairie, la pré-demande ne sera pas validée.

Le timbre fiscal

Le timbre fiscal papier est remplacé depuis le 1er janvier 2019 par le timbre électronique pour toutes les formalités soumises à droit de timbre fiscal **(carte d'identité, passeport, permis de conduire, timbre justice, attestation d'accueil, titre pour étrangers, permis bateau)**.
Depuis cette date, la direction départementale des finances publiques de Meurthe-et-Moselle ne délivre donc plus de timbres fiscaux qu'il s'agisse des usagers particuliers ou des débitants auxiliaires du Trésor (buralistes) gérés par les services des impôts des entreprises (SIE).

Le timbre fiscal électronique peut être acheté selon deux procédés :
- **par l'usager**, chez lui sur le site https://timbres.impots.gouv.fr
- **auprès d'un commerçant** lorsque celui-ci est équipé de l'application PVA (Point de Vente Agréé)
  - Tabac Presse, 2 Place du Général de Gaulle à Audun-le-Roman
  - Tabac Presse, 12 rue Raymond Mondon à Briey
  - Tabac presse, 8 rue de Metz à Briey

CARTE D'IDENTITE

Majeur

TOUTE DEMANDE

- ☐ 2 photos d'identité **de moins 6 mois** et conforme aux normes
- ☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne sur **ants.gouv.fr** (ou formulaire cartonné disponible dans votre mairie de domicile)
- ☐ Justificatif de domicile **de moins de 3 moins A LA DATE DU RENDEZ VOUS et au nom de la personne ou pour un enfant majeur au nom des parents :** facture d'eau, électricité, téléphone…**ou les derniers impôts**
- ☐ Acte de naissance de **moins de 3 mois** (sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé ou pour une naissance à l'étranger)
- ☐ Attestation de domicile écrite des parents en stipulant « depuis plus de 3mois » *(pour les majeurs vivant chez leur parent)*
- ☐ Carte d'identité du parent qui atteste *(pour les majeurs vivant chez leur parent)*

RENOUVELLEMENT

- ☐ Votre ancienne carte d'identité
- ☐ SI PROLONGATION AUTOMATIQUE (5ans)

  Justificatif de voyage ou attestation sur l'honneur ou attestation employeur étranger

PERTE

- ☐ Déclaration de perte cerfa n°14011*02 (en mairie de domicile ou de recueil)
- ☐ Votre passeport / carte vitale avec photo / permis de conduire
- ☐ Timbre fiscal de 25 € (achat en ligne ou bureau de tabac habilité)

AUTRE CAS

- ☐ Acte de mariage *(pour nom d'usage)*
- ☐ Acte de décès (*pour nom d'usage*)
- ☐ Justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité

Prendre les originaux

CARTE D'IDENTITE

Mineur

TOUTE DEMANDE

- ☐ 2 photos d'identité **de moins 6 mois** et conforme aux normes
- ☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne sur **ants.gouv.fr** (ou formulaire cartonné disponible dans votre mairie de domicile)
- ☐ Justificatif de domicile **de moins de 3 moins A LA DATE DU RENDEZ VOUS :** facture d'eau, électricité, téléphone… **ou les derniers impôts au nom du parent qui dépose le dossier**
- ☐ Acte de naissance de **moins de 3 mois** (sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé ou pour une naissance à l'étranger)
- ☐ Carte d'identité du parent qui dépose la demande

RENOUVELLEMENT

- ☐ L'ancienne carte d'identité

PERTE

- ☐ Déclaration de perte cerfa n°14011*02 (en mairie de domicile ou de recueil)
- ☐ Le passeport
- ☐ Timbre fiscal de 25 € (achat en ligne ou bureau de tabac habilité)

AUTRE CAS

- ☐ Justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité
- ☐ Jugement de garde (*en cas de séparation*)

Prendre les originaux

PASSEPORT

Majeur

TOUTE DEMANDE

- ☐ Votre carte d'identité
- ☐ 2 photos d'identité **de moins 6 mois** et conforme aux normes
- ☐ Timbre fiscal : achat en ligne : 86 € pour un adulte
- ☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne sur **ants.gouv.fr** (ou formulaire cartonné disponible dans votre mairie de domicile)
- ☐ Justificatif de domicile **de moins de 3 moins A LA DATE DU RENDEZ VOUS au nom de la personne** (facture d'eau, électricité, téléphone…) **ou les derniers impôts**
- ☐ Acte de naissance de **moins de 3 mois** (sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé ou pour une naissance à l'étranger)
- ☐ Attestation de domicile écrite des parents en stipulant « depuis plus de 3mois » *(pour les majeurs vivant chez leur parent)*
- ☐ Carte d'identité du parent qui atteste *(pour les majeurs vivant chez leur parent)*

RENOUVELLEMENT

- ☐ Son passeport

PERTE

- ☐ Déclaration de perte cerfa n°14011*02 (en mairie de domicile ou de recueil)
- ☐ Carte vitale avec photo / permis de conduire

AUTRE CAS

- ☐ Acte de mariage *(pour nom d'usage)*
- ☐ Acte de décès (*pour nom d'usage*)
- ☐ Justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité

Prendre les originaux

PASSEPORT

Mineur

TOUTE DEMANDE

- ☐ 2 photos d'identité **de moins 6 mois** et conforme aux normes
- ☐ Timbre fiscal : achat en ligne : 42 € pour les 15 ans et plus
  17 € pour les moins de 15 ans
- ☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne sur **ants.gouv.fr** (ou formulaire cartonné disponible dans votre mairie de domicile)
- ☐ Justificatif de domicile **de moins de 3 moins A LA DATE DU RENDEZ VOUS au nom du parent qui dépose le dossier** (facture d'eau, électricité, téléphone…) **ou les derniers impôts**
- ☐ Carte d'identité du parent qui dépose le dossier
- ☐ Acte de naissance de **moins de 3 mois** (sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé ou pour une naissance à l'étranger)
- ☐ Sa carte d'identité

RENOUVELLEMENT

- ☐ Votre passeport

PERTE

- ☐ Déclaration de perte cerfa n°14011*02 (en mairie de domicile ou recueil)

AUTRE CAS

- ☐ Justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité
- ☐ Jugement de garde (*en cas de séparation*)

Prendre les originaux

Passeport en urgence

uniquement pour le travail ou pour raison familiale (décès…)

- ☐ Carte d'identité
- ☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne sur **ants.gouv.fr** (ou formulaire cartonné disponible dans votre mairie de domicile)
- ☐ Justificatif de domicile **de moins de 3 moins A LA DATE DU RENDEZ VOUS** (facture d'eau, électricité, téléphone…) **ou les derniers impôts**
- ☐ Timbre fiscal : 30 € (achat en ligne)
- ☐ 2 photos d'identité **de moins 6 mois** et conforme aux normes
- ☐ Tout document justifiant l'urgence du déplacement et réclamé par la préfecture (par exemple, acte de décès, attestation d'hospitalisation...)
- ☐ Acte de naissance de **moins de 3 mois** (sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé) ou pour une naissance à l'étranger)
- ☐ Justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité

PRENDRE LES ORIGINAUX